

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Décision n° 44639 du 11 juin 2015 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « affaires immobilières » – session 2015**

NOR : INTJ1519482S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;  
Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;  
Vu l'arrêté du 8 août 2012 modifié fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;  
Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 11 juin 2015,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

À l'issue des épreuves de l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « affaires immobilières » session 2015, les huit (8) sous-officiers dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont déclarés reçus :

<b>Bressanelli</b> Aline	Nigend : 221022
<b>Crépeau</b> Loïc	Nigend : 191730
<b>Dagorn</b> Julien	Nigend : 224060
<b>Lambour</b> Pascal	Nigend : 232656
<b>Maillard</b> Frédéric	Nigend : 232658
<b>Palmyre</b> Nicolas	Nigend : 214122
<b>Piveteau</b> Romain	Nigend : 212390
<b>Vahé</b> Angéline	Nigend : 212457

Article 2

Le brevet supérieur de spécialiste spécialité « affaires immobilières » est attribué à ces huit (8) sous-officiers à compter de la date de la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*L'adjoint au sous-directeur des compétences,*  
J.-P. CHENEL